

Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs (fiche nationale)

RNCP41946 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	335, 340
Formacode(s)	15466, 15436, 44067, 15457
Code(s) ROME	G1204, G1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1 · SIRET : 19691774400019
UNIVERSITE DE MONTPELLIER · SIRET : 13002979600013
UNIVERSITE DE BORDEAUX · SIRET : 13001835100010
UNIVERSITE DE LORRAINE · SIRET : 13001550600012
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES · SIRET : 13002608100013
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013
UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002975400012
INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION · SIRET : 19811201300018
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE · SIRET : 19761904200017
UNIVERSITE PARIS NANTERRE · SIRET : 19921204400010
UNIVERSITE DE BREST · SIRET : 94129831700012

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
FORMASUP NORD-PAS DE CALAIS	42813525500050	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en

formation initiale et en formation continue.

Le secteur des activités physiques, sportives et de loisirs connaît une évolution soutenue liée à la diversification des pratiques, à l'élargissement des publics et aux attentes croissantes en matière de sport pour tous. Ces mutations impliquent une prise en compte accrue des enjeux d'inclusion, de prévention, de sécurité et de gestion durable, ainsi que l'usage plus systématique d'outils numériques pour organiser, communiquer et encadrer les activités.

Les structures publiques, privées marchandes et associatives, clubs, fédérations, collectivités, organisations de loisir, recherchent des professionnels capables de combiner encadrement d'activités physiques, gestion administrative et coordination opérationnelle. Le développement et la structuration des services sportifs exigent des compétences permettant d'organiser des activités adaptées, d'optimiser le fonctionnement interne d'une structure et de contribuer à son positionnement au sein de son environnement institutionnel et territorial.

Les titulaires de la licence professionnelle "Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs", inscrite à l'annexe II-1 de l'art. A212-1 du Code du sport, sont aptes à encadrer des activités physiques pour différents publics, à gérer les ressources humaines, matérielles et financières d'une organisation sportive ou de loisirs et à participer à son développement.

Ils s'insèrent notamment dans des emplois de chargé de développement d'activités sportives, responsable administratif, chargé de mission, chargé de projet événementiel ou coordonnateur d'équipe au sein de structures sportives et de loisirs.

ACTIVITÉS VISÉES

- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour tous, y compris à finalité de santé ou de bien-être
- Gestion en autonomie des ressources humaines, financières et administratives d'une structure dédiée au sport et à l'activité physique
- Gestion et développement d'une organisation dédiée au sport et/ou à l'activité physique
- Gestion de projets et d'événements en cohérence avec les activités de l'organisation dédiées au sport et/ou à l'activité physique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Organiser une séance d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique en fonction des publics (prise en compte du handicap, de l'accessibilité) et de leurs objectifs (éducatif, santé, bien-être...), en veillant à la prévention des discriminations
- Encadrer une séance collective et/ou individuelle d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Assurer la sécurité des publics pratiquants et la préservation des environnements de pratique
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants
- Mettre en œuvre un projet de fonctionnement administratif d'une structure

- Organiser la gestion interne d'une structure
- Coordonner une équipe administrative
- Optimiser les outils bureautiques et informatiques pour faciliter la gestion de la structure en intégrant une utilisation durable et responsable
- Optimiser la gestion humaine et matérielle d'une structure
- Analyser les résultats financiers et construire des outils d'aide à la décision
- Garantir la soutenabilité financière d'une structure en utilisant les outils dédiés
- Mettre en œuvre des actions de préventions et de lutte contre les discriminations
- Analyser l'impact des normes sociales et des rapports de pouvoir sur l'accès aux métiers du sport, en intégrant les dimensions de genre, d'orientation sexuelle, de handicap, d'origine sociale et culturelle dans le but de développer des politiques inclusives de structures
- Évaluer l'organisation générale d'une structure en termes de projet
- Utiliser des outils d'observation et de recueil de données quantitatives et qualitatives sur les organisations sportives
- Concevoir un projet de développement d'une structure
- Gérer des relations partenariales de structure
- Manager une stratégie de développement et la promotion de la structure sportive à l'externe
- Structurer les relations de sa structure avec son environnement proche et avec l'écosystème institutionnel
- Réaliser des actions de communication auprès d'entités externes à sa structure de travail
- Concevoir et mettre en œuvre des événements dans une démarche durable, responsable et sécurisée

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP41946BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41946BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41946BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41946BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41946BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41946BC06 — Encadrer des séances collectives d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour tous, y compris à finalité de santé ou de bien-être

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser une séance d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique en fonction des publics (prise en compte du handicap, de l'accessibilité) et de leurs objectifs (éducatif, santé, bien-être...), en veillant à la prévention des discriminations
- Encadrer une séance collective et/ou individuelle d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Assurer la sécurité des publics pratiquants et la préservation des environnements de pratique
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41946BC07 — Gérer en autonomie les ressources humaines, financières et administratives d'une structure dédiée au sport et à l'activité physique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre un projet de fonctionnement administratif d'une structure
- Organiser la gestion interne d'une structure
- Coordonner une équipe administrative
- Optimiser les outils bureautiques et informatiques pour faciliter la gestion de la structure en intégrant une utilisation durable et responsable
- Optimiser la gestion humaine et matérielle d'une structure
- Analyser les résultats financiers et construire des outils d'aide à la décision
- Garantir la soutenabilité financière d'une structure en utilisant les outils dédiés
- Mettre en œuvre des actions de préventions et de lutte contre les discriminations
- Analyser l'impact des normes sociales et des rapports de pouvoir sur l'accès aux métiers du sport, en intégrant les dimensions de genre, d'orientation sexuelle, de handicap, d'origine sociale et culturelle dans le but de développer des politiques inclusives de structures

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41946BC08 — Développer une organisation dédiée au sport et/ou à l'activité physique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Évaluer l'organisation générale d'une structure en termes de projet
- Utiliser des outils d'observation et de recueil de données quantitatives et qualitatives sur les organisations sportives
- Concevoir un projet de développement d'une structure
- Gérer des relations partenariales de structure
- Manager une stratégie de développement et la promotion de la structure sportive à l'externe
- Structurer les relations de sa structure avec son environnement proche et avec l'écosystème institutionnel
- Réaliser des actions de communication auprès d'entités externes à sa structure de travail
- Concevoir et mettre en œuvre des événements dans une démarche durable, responsable et sécurisée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- P-85.51 Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
- R-93 Activités sportives, récréatives et de loisirs
- R-94 Activités des organisations associatives

Dans les secteurs public, privé associatif et privé marchand ayant pour objectifs le développement de l'activité physique et sportive :

- Clubs, associations, fédérations sportives
- Structures d'éducation populaire, d'activités physique et sportive à but lucratif et non lucratif
- Collectivités territoriales

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Au sein de toutes structures dédiées aux activités physiques et sportives :

- Chargé de développement d'activités sportives
- Chargé de mission dans le développement de structures sportives
- Responsable gestion administrative de structure sportive
- Chargé de projet événementiel
- Coordonnateur d'équipe

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le titulaire de la Licence professionnelle peut demander la délivrance d'une carte professionnelle Éducateur sportif (articles L212-1 et son Annexe II-1 de l'art. A212-1 du Code du sport).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 003 €

Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée) V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 169
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	53 %
Familles professionnelles (FAP)	S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Leur composition comprend au moins deux personnes, dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée.

Un président ou un responsable de jury est désigné parmi ses membres.

Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 832 €
Selon la branche	5 400 € – 7 674 €
Prise en charge	Branches concernées
6 832 €	Valeur par défaut · 210 branches
7 674 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 200 €	CPNEF Sport
5 400 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2031
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP35948

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-jfc.fr/>

<https://www.univ-brest.fr/fr>

<https://www.univ-lyon1.fr/>

<https://www.univ-amu.fr/en>

<https://www.u-bordeaux.fr/>

<https://www.univ-lille.fr/>

<https://www.univ-lorraine.fr/>

<https://www.umontpellier.fr/>

<https://www.univ-rouen.fr/>

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/>

<https://www.parisnanterre.fr/>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41946/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	3 375 € – 4 608 €
Durée	1000 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2026 à 08/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).